

Les responsables de l'Association des habitants sourciens reçus pour la baisse des impôts locaux

■ Déterminés à obtenir une réduction des taxes locales depuis 1984, les résidents du quartier vont être prochainement entendus par le ministre, à Bercy. Leur action est renforcée par les interventions du sénateur J.-Pierre Sueur.

L'Association des habitants de La Source (AHLS) demande une réduction de la taxe d'habitation et des impôts locaux depuis... 1984 ! À cette époque, elle avait déjà demandé au tribunal administratif la baisse du coefficient de situation générale du quartier par rapport à l'éloignement du centre-ville, mais sans obtenir de réponse favorable.

En 1988, un jugement de ce même tribunal a rejeté la demande de réduction de la valeur locative d'un propriétaire de pavillon, suite à des travaux d'entretien.

Sept cents courriers aux services fiscaux

En 2004, les sociétés HLM « Pierres et lumières » et « Les résidences de l'Orléanais » ont obtenu une diminution notable des valeurs du coefficient d'entretien (entrant dans le calcul de la valeur locative) de leurs logements sociaux. Évi-

demment, l'AHLS a repris ces arguments dans une campagne d'information aux habitants de la zone pavillonnaire, lesquels ont envoyé sept cents courriers aux services fiscaux. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a de son côté posé une question écrite le 19 mai 2005, à ce sujet, au ministre délégué au Budget. Dans sa réponse du 22 décembre 2005, le ministre s'appuyait sur les arguments antérieurs : *« Il a été possible de revoir les paramètres d'évaluation de plus de trois mille logements HLM de ce quartier. L'examen approfondi de la situation des pavillons du secteur privé n'a pas permis une telle révision, et les éléments d'évaluation actuelle d'un de ces pavillons ont été confirmés par le juge de l'impôt. »*

Jean-Pierre Sueur a posé, cette fois, une question orale, mardi, en séance publique au Sénat : *« Les écarts injustifiés entre le montant des valeurs locatives posent problème sur l'ensemble du territoire national. Mais il se trouve que dans le cas du quartier d'Orléans-La Source, ces écarts sont d'un tel montant qu'il suscite le très compréhensible mécontentement des habitants. Le montant de la valeur locative moyenne dans ce quartier égale une fois*



MARDI, A LA SOURCE. Les impôts locaux permettent entre autres de financer la construction du nouveau complexe sportif Minouflet.

et demie celui du reste de la ville d'Orléans. En vertu du principe d'égalité, je demande la révision des paramètres d'évaluation à l'ensemble des logements sociaux et à un nombre non négligeable de pavillons. »

« Régler définitivement ce dossier »

Le sénateur a, en outre, demandé une réunion de travail associant les représen-

tants du ministère et les membres de l'Association des habitants d'Orléans-La Source. François Loos, ministre délégué qui représentait le ministère de l'Économie et des Finances, a conclu favorablement à la demande de réunion de travail, *« pour régler définitivement ce dossier et explorer les solutions envisageables pour ce cas particulier »*. Reste à savoir quelles décisions vont être prises...